



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Chargé de mission à l'observatoire de la corruption de l'Agence française anticorruption

Affectation : Agence française anticorruption
Catégorie : A+
Corps : Administrateur de l'INSEE, enseignant-chercheur ou corps équivalent
Emploi : Chargé de mission
Localisation : 23, avenue d'Italie, 75013 Paris

1 – ACTIVITÉS DE L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Créée par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, l'Agence française anticorruption (AFA) est un service à compétence nationale, placé auprès du ministre chargé du budget et du ministre de la Justice. Dirigée par un magistrat de l'ordre judiciaire hors-hiérarchie, sa gestion administrative et financière est assurée par le ministère chargé du budget. L'Agence française anticorruption comprend deux sous-directions et un secrétariat général.

Sa composition est interministérielle et son effectif est de 53 agents.

L'AFA a pour missions d'aider les autorités compétentes et les personnes qui y sont confrontées à prévenir et détecter les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme. Elle assure des fonctions de conseil, de contrôle et de coordination administrative et notamment, elle :

1° apporte son appui aux administrations de l'Etat, aux collectivités territoriales et à toute personne physique ou morale en matière de prévention et de détection des faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme ;

2° élabore des recommandations destinées à aider les personnes morales de droit public et de droit privé à prévenir et à détecter les faits de corruption ;

3° contrôle le respect de la mise en œuvre du programme anticorruption que doivent adopter les entreprises employant au moins 500 salariés ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 M€ ainsi que des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité publique au sein des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et sociétés d'économie mixte, et des associations et fondations reconnues d'utilité publique ;

4° participe à la représentation de la France dans les instances internationales (ONUDC, GRECO du Conseil de l'Europe, OCDE, G20, G7, IPACS) ;

5° élabore le plan national pluriannuel de lutte contre la corruption.

Outre le pilotage de l'observatoire des atteintes à la probité, la sous-direction du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales est notamment chargée :

- d'apporter un appui à toute personne physique ou morale en matière de prévention et de détection des atteintes à la probité au travers d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement ;
- de centraliser et d'assurer la diffusion des informations et des bonnes pratiques anti-corruption ;
- de contribuer à la définition de la stratégie de l'agence ;
- de participer à la définition de la position des autorités françaises compétentes au sein des organisations internationales et de proposer et mettre en œuvre des actions de coopération, d'appui et de soutien techniques auprès d'autorités étrangères.

La sous-direction est composée du département de l'appui aux acteurs économiques et du département du conseil aux acteurs publics, ainsi que d'une mission à l'action internationale.

L'observatoire des atteintes à la probité nouvellement institué est composé d'une équipe projet pluridisciplinaire dédiée (magistrat, officier de gendarmerie, administrateurs de l'Etat...) dont les travaux s'appuient sur les autres services de l'AFA. Il a pour mission d'assurer la centralisation et l'analyse des données relatives aux atteintes à la probité, d'organiser la diffusion d'informations et d'études sur des infractions aux acteurs publics chargés de ces politiques, aux chercheurs et au public, et de développer des partenariats avec les différents organismes de recherche pour stimuler la connaissance des phénomènes relatifs aux atteintes à la probité.

2 – DESCRIPTION DU POSTE :

Au sein de l'observatoire des atteintes à la probité, le chargé de mission :

- participera au travail d'analyse statistique de l'observatoire par l'évaluation des risques de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme au travers notamment de l'analyse des décisions de justice et en liaison avec les services du ministère de la justice ainsi que, s'agissant des procédures et statistiques de police judiciaire, avec les services compétents du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;
- développera le réseau académique (échanges entre chercheurs et praticiens du droit afin de construire un travail de recherche collaborative en matière d'atteintes à la probité) ;
- participera aux travaux de recherches académiques permettant de mener des analyses qualitatives faisant l'objet de publications scientifiques ;
- rédigera des études et autres travaux de réflexion pour l'observatoire et l'Agence ;
- contribuera à l'élaboration du plan national de lutte contre la corruption, à sa mise en œuvre et son suivi ;

- participera à la promotion auprès des acteurs publics et des organismes sans but lucratif des bonnes pratiques en matière de prévention et de détection de la corruption ;
- proposera et réalisera des actions de formation et de sensibilisation en faveur des grandes écoles, des universités et divers organismes ;
- prendra part aux travaux d'étude, de réflexion et de rédaction de l'Agence, tel que le rapport annuel d'activité ;
- soutiendra l'action internationale de l'AFA et pourra représenter l'AFA dans le cadre des travaux de l'observatoire (projet européen FALCON).

3 – DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DU PROFIL RECHERCHÉ

Le candidat recherché devra être titulaire d'un doctorat (ou en cours de doctorat) ou d'un titre jugé équivalent en sciences politiques, sociales ou économiques et disposer des compétences suivantes :

- compétence et/ou ancienneté dans le domaine de la recherche, à titre préférentiel en droit, mais aussi éventuellement en économie, statistique, criminologie ou sociologie ;
- intérêt marqué pour l'analyse du phénomène corruptif ;
- capacité de synthèse et de rédaction ;
- sens de l'adaptation et du travail en équipe ;
- capacité à travailler avec des partenaires multiples, sur le plan national et international.

Cet emploi pourrait convenir à un enseignant-chercheur ou un administrateur de l'INSEE disposant d'une expérience dans l'analyse de données.

Ce poste est vacant à compter du 1^{er} mars 2024.

<i>SAVOIRS</i>	<i>SAVOIR-FAIRE</i>	<i>SAVOIR-ÊTRE</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des nouvelles technologies informatiques et de la communication (NTIC) - Environnement administratif, institutionnel et politique - Maîtrise des outils bureautiques (Pack office) et si possible des outils d'appui à l'édition, ainsi que des outils collaboratifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les délais - Organiser une activité - Travailler en équipe - Aisance dans l'expression orale et écrite - Accueillir une personne, un groupe, du public - Aisance relationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur - Diplomatie - Autonomie - Sens des relations humaines - Discrétion - Réactivité - Faculté d'adaptation

Conditions particulières d'exercice :

Quelques déplacements ponctuels en France et à l'étranger sont à prévoir.
Poste éligible au télétravail dans les réglementaires applicables à la fonction publique d'État.

Pour tout renseignement sur ce poste,
merci de bien vouloir prendre l'attache de :
M. Olivier RENUCCI,
Sous-directeur du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales
olivier.renucci@afa.gouv.fr

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) accompagnés des 3 derniers
comptes rendus d'entretien professionnel sont à transmettre sous forme électronique
obligatoirement via l'application Passerelles ou la PEP-Place de l'emploi public
www.place-emploi-public.gouv.fr au Secrétaire général de l'Agence,
M. Laurent BARNAUD, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris, laurent.barnaud@afa.gouv.fr.